

# Le projet inclusif du groupe scolaire JEAN JAURES

Ville des MUREAUX

## École primaire Jean Jaurès École de la transition inclusive

L'école inclusive, terminologie associée à l'idée de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Une école inclusive c'est tout d'abord un système qui garantit la continuité des parcours des élèves qu'ils soient en situation de handicap ou pas, c'est accepter que chacun soit différent mais surtout comprendre que personne n'est ordinaire.

Aujourd'hui ce sont encore les élèves les plus fragiles qui s'adaptent aux apprentissages généraux dispensés par l'école, ils sont aidés par des soutiens humains, du matériel ou des aménagements spatiaux ou temporels qui compensent leurs difficultés. Ces compensations, laissent encore planer l'idée de marginalité, le mot compensation même conduit à l'idée d'indemnisation, de réparation, d'égalisation pour une « norme ». Si l'école compensait pour tous, ceux qui vont vite, lentement, ceux qui sont parasités par des soucis sociaux, psychologiques, moteurs, cognitifs, linguistiques, on ne parlerait plus de compensation mais simplement d'école de la République et de l'exercice de ses valeurs : liberté, égalité, fraternité. Ecole, dans laquelle chacun serait respecté pour ce qu'il est et de ce qu'il apporte par son humanité à notre société. C'est donc par la personnalisation de chacun des parcours que l'inclusion et son corolaire, la marginalisation, pourront disparaître au profit d'un véritable collectif d'apprenants.

Le plan d'actions du gouvernement pour l'école inclusive permet actuellement de réaliser de nombreuses avancées dans l'accompagnement des élèves sur le temps scolaire ou dans le cadre des PEDT, la collaboration avec les secteurs médico-sociaux, la formation des enseignants. L'objectif annoncé étant d'obtenir pour 2022 une école pleinement inclusive. Cependant de nombreux diagnostics laissent entrevoir des axes de progrès (AESH, PPS de meilleur qualité, coopération avec le secteur médico-social, une proximité d'accompagnement, les accès au périscolaire). Ces progrès **qualitatif doit permettre une plus grande effectivité du droit en vigueur :**

- Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ratifiée par la France en 2010. (Article 24)
- Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005
- Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République (modifiant l'article L. 111-1 du code de l'éducation)

Le lundi 22 octobre 2018, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, ont lancé la concertation "Ensemble pour une École Inclusive", devant le Conseil national consultatif des personnes en situation de handicap (CNCPH).

Annoncée le 18 juillet 2018, l'enjeu de cette concertation est justement d'opérer un "saut qualitatif majeur" en matière de scolarisation des enfants en situation de handicap, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs concernés.

Cette concertation s'appuiera sur trois axes majeurs :

- Les attendus des familles et des associations
- Un métier d'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) attractif avec des perspectives d'avenir
- La mise en œuvre des pôles inclusifs d'Accompagnement localisés. (PIAL)

C'est sur ce dernier point que le projet de l'école Jaurès prend tout son sens. Sans être un PIAL, administrativement reconnu l'école Jaurès tend à s'en approcher par l'implication et l'engagement pédagogique de ses acteurs.

La mise en œuvre des Pôles inclusifs d'Accompagnement localisés au niveau national :

Ces pôles expérimentés dans chaque académie depuis la rentrée 2018, permettront de coordonner les aides humaines et pédagogiques, au niveau des établissements scolaires, mais aussi, à terme, les appuis ressources médico-sociaux.

L'objectif de l'expérimentation est d'**améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap** dans un projet collectif où s'élaborent et s'articulent :

- Évaluation des besoins éducatifs particuliers ;
- Diversité de l'offre de formation ;

Différenciation pédagogique ;  
Organisation de l'aide humaine ;  
Projet d'établissement.

Dans le cadre de cette expérimentation, le focus de la compensation est déplacé vers celui de l'organisation pédagogique.

L'organisation engage toute la communauté éducative au service du processus inclusif.

A terme, la coordination des moyens d'accompagnement en pôle, se fera dans **une organisation plus globale des aides humaines, pédagogiques, éducatives et thérapeutiques** ;

La mobilisation de tous les enseignants est nécessaire pour identifier les besoins des élèves et mettre en œuvre les réponses adéquates au niveau de la classe, mais aussi de l'établissement (personnes ressources expertes, dispositifs spéciaux, groupes d'aides, unités d'inclusion, environnement humain, environnement technique, etc).

### ***Pourquoi l'idée d'une école de la transition inclusive à l'école JAURES ?***

*Contexte de l'école J JAURES, origine et objectifs du projet :*

L'école élémentaire Jaurès a été inondée en mai 2018. Les travaux, trop conséquents pour être réalisés pour la rentrée ont imposé un déplacement des élèves et enseignants dans les locaux partiellement inoccupés de la maternelle J.Jaurès située à quelques mètres en face pour la rentrée de septembre. La direction de l'école est unique depuis la rentrée 2018 suite à un départ de la directrice de l'école maternelle. Une volonté forte de ne garder qu'un seul directeur a été motivée par le souhait, dès fin août, de créer une dynamique collective dans cette école dont les spécificités inclusives sont à souligner.

Pôle innovant, ce groupe scolaire peut répondre aux besoins éducatifs particuliers de tous les élèves. Le groupe scolaire, par sa particularité (ULIS, UEMA, UPE2A, RASED, élèves de la TPS au CM2 et doubles et triples niveaux et CP et CE1 dédoublés), offre l'opportunité de considérer l'inclusion scolaire, la différenciation à grande échelle. Il s'agirait donc de poursuivre la promotion de l'école inclusive par le biais d'activités interdisciplinaires, interclasses en mêlant les élèves et de s'appuyer sur une équipe enseignante, motivée, disposée à la personnalisation des parcours scolaires et déjà engagée dans la recherche de solutions à l'hétérogénéité des classes.

### **Ambitions :**

Promouvoir les valeurs citoyennes, agir pour l'éducation à la différence

Favoriser l'émergence d'une culture commune pour les élèves, par classe âge, par tutorat

Développer une école sans cloisons éducatives pour apprendre à vivre ensemble le plus souvent possible dans le respect des différences.

Mutualiser les pratiques et les outils pour qu'ils profitent à tous.

Enseigner : ce qui profite aux plus fragiles profite à tous. Enseigner pour tous sans travailler plus. Apprendre à travailler autrement.

Renforcer l'autonomie et l'initiative de chacun pour répondre par bon sens aux besoins éducatifs de tous les élèves que l'on croise dans l'école.

Apprendre de ses collègues pour être sensibilisé à la diversité des enfants accueillis

Construire un climat scolaire fondé sur la tolérance, la bienveillance et l'accueil de la différence

S'engager dans la promotion des valeurs citoyennes, accompagner les élèves dans la construction du socle commun par une ouverture sur le vivre ensemble.

## Enjeux pour cette année 2018-2019

### Pour l'école

Rendre possible le modèle de l'inclusion scolaire (sur une école).

Conserver la disposition actuelle des locaux et ne pas redescendre sur les anciens bâtiments afin de conserver une équipe, de conserver les liens qu'instaure la coordonnatrice de l'UEMA, et de conserver une unité des bâtiments scolaires garants de la nouvelle organisation pédagogique.

### Pour les élèves

Impliquer les élèves dans une pédagogie de projet, partir de faits réels de vie d'école (disputes, etc. ) pour travailler sur la différence, son bien-être, son cadre de vie scolaire.

Imaginer un univers agréable de travail, rendre plus chaleureux et rassurant l'espace dans lequel enfants et enseignants évoluent. Investir les murs, les couloirs, les escaliers pour véhiculer un état d'esprit inclusif fondé sur les compétences psycho-sociales.

Travailler sur l'espace et la sécurité physique et affective dans l'école.

Travailler sur le sentiment d'appartenance de l'élève à son école en fédérant un groupe scolaire de grande envergure et dont le nombre de membres pourra constituer un collectif encadrant.

Les élèves sont plus susceptibles d'avoir de meilleurs résultats scolaires et d'être plus motivés à l'idée d'apprendre s'ils ont le sentiment de faire partie d'une communauté scolaire. Ce chapitre examine la variation de l'intensité du sentiment d'appartenance des élèves à l'école entre les pays et montre en quoi ce sentiment d'appartenance est associé au sexe des élèves, à leur statut socio-économique et à leur statut au regard de l'immigration. Il montre aussi que les relations des élèves avec leurs professeurs et le climat de leur établissement peuvent influencer sur leur sentiment d'être des membres appréciés de la communauté scolaire.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> OCDE (2018), « Le sentiment d'appartenance des élèves à l'école et leurs relations avec les enseignants », dans *Résultats du PISA 2015 (Volume III) : Le bien-être des élèves*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264288850-11-fr>.

## Pour les familles

« Longtemps tenus à l'écart de l'école, les parents sont désormais invités à participer et à coopérer dans la logique de la coéducation ou du partenariat que l'institution appelle de ses vœux » (Périer, 2014). La Loi de Refondation de l'école stipule dans une circulaire du 15 octobre 2013 : « pour construire l'école de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur ». Ainsi instituée cette relation parent(s)-enseignant(s) est considérée comme un des facteurs de la réussite scolaire de l'élève.

En tout état de cause, les rencontres en présentiel se font de plus en plus rares au fur et à mesure de l'avancée du parcours scolaire. De plus un glissement s'opère entre une dominante :

- de relations de nature structurelle : obligation d'accompagner son enfant à la maternelle, un seul interlocuteur à l'école élémentaire, des réunions « parents- profs » avec une multipli- cité d'interlocuteurs au collège et au lycée ; une responsabilisation de plus en plus grande du jeune avec des parents de plus en plus démunis, notamment en ce qui concerne l'orientation.
- de relations de nature conjoncturelle : invitations à des événements liés à la réalisation de projets, convocations liées au travail ou au comportement de l'élève en difficulté.

## Pour les enseignants

Aider les enseignants à passer de la posture de l'enseignant « qui accueille » à l'enseignant « qui inclut » à l'enseignant « qui enseigne pour tous ». Offrir la possibilité à un groupe scolaire de construire son projet d'établissement sur un an.

Le sentiment d'appartenance et d'engagement qui en découlera s'acquiert par le besoin et la volonté de s'organiser. Laisser la possibilité d'imaginer tous les possibles dans ces bâtiments offre le terreau indispensable à cet objectifs.

Offrir aux enseignants une méthodologie de travail pour qu'ils construisent ce projet qui ne doit pas être imposé par l'institution afin d'assurer l'engagement des acteurs, condition *sine qua non* à sa réussite

Offrir des formations et du temps pour penser des outils innovants

### Pour la municipalité

Faire valoir le bouillonnement pédagogique innovant des enseignants des Mureaux pour changer le regard de l'école sur l'hétérogénéités des classes et changer le regard des usagers sur l'école.

Rassurer les familles.

Faire valoir les volontés fortes de l'intérêt pour l'inclusion de tous dans la vie par l'éducation.

Faire valoir une réflexion sur les besoins éducatifs des enfants dans un cadre plus globale que l'école (lien avec des partenaires de soin, avec les parents, etc. )

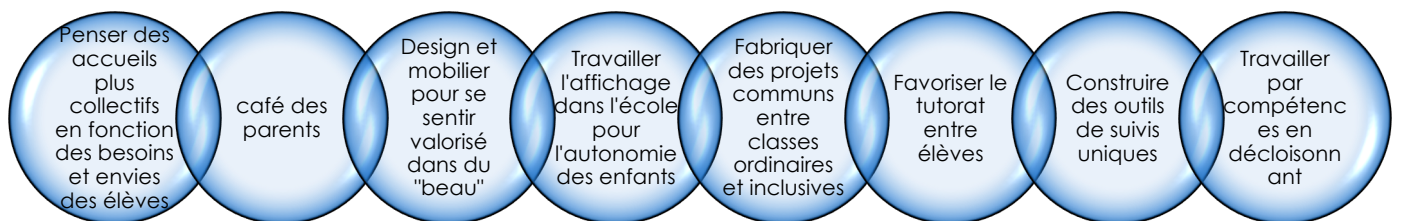
Faire valoir la possibilité de rendre existant non pas un pôle inclusif car il ne s'agit pas de rassembler les élèves « en difficulté » dans un même lieu mais de rendre visible le fonctionnement d'une école pour tous.

### *Plus-value de l'action pour l'Education nationale*

Ce projet permettrait de donner à voir des pratiques inclusives, de partager les recherches et tâtonnements des équipes pluridisciplinaires. Il permettrait d'assurer la cohérence de projets centrés sur les besoins des élèves réduisant ainsi les contraintes d'un dispositif cloisonné par spécificités. Un réel levier pour impulser cette priorité nationale qu'est l'école inclusive de la République.

La méthode adoptée, c'est à dire de laisser aux enseignants la possibilité de construire leur projet d'établissement garantit un engagement de ces derniers.

## Pour penser de nouveaux dispositifs pédagogiques



Expérimenter des gestions de temps et d'espaces différents entre les classes, favoriser les décloisonnements sur des temps plus nombreux, plus réguliers de tous les élèves et pas uniquement des enfants issus des dispositifs ASH.

### Public concerné

160 élèves en élémentaire 9 (dont 2 CP dédoublés, 3 CE1 dédoublés) classes ordinaires, 1 ULIS troubles cognitifs, 1 UPE2A

93 élèves en maternelle 5 classes

7 en UEM

Enseignants de l'école, RASED, UEM, Éducateurs SESSAD...

### Modalité de mise en œuvre

(Voir projection calendrier)



Il faudra prévoir des temps, définir un nombre d'heures par période pour fixer les objectifs, les modalités et les contenus du projet. Peut-on profiter des temps d'interventions municipales (éducateurs sportifs) pour travailler avec des effectifs réduits ?

**Point d'appui : une association SYNLAB dont Bâtisseurs des possibles.**

Les bâtisseurs des possibles (élèves)

Bâtisseurs de possibles est une démarche de pédagogie active permettant aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages, de leur vie et de la société.

Structurée en 4 étapes, cette démarche invite les élèves à se questionner sur le monde qui les entoure : « Pourquoi les garçons et les filles ne jouent-ils pas ensemble ? Pourquoi y-a-t-il des personnes qui dorment dehors ? ... » ou d'autres thématiques comme le handicap, la différence, etc.

En partant de ces questionnements les enseignants accompagnent leurs élèves dans la mise en place d'un projet coopératif visant à changer le monde à leur échelle !

Il s'agit ici d'accueillir les questionnements autour de l'inclusion de ses élèves (ULIS, UPE2A, UEMA, troubles DYS) dans l'école.

L'humanité étant confrontée à de grands défis, le rôle de l'école est de préparer les enfants à être en capacité de résoudre collectivement ces défis !

*Bâtisseurs de possibles* n'est pas seulement un projet citoyen. **C'est une pédagogie de projet interdisciplinaire, coopératif** qui permet de donner du sens aux apprentissages. Pour en tirer le meilleur parti, les enseignants devraient prendre le temps d'explicitier aux élèves les notions abordées et les compétences développées à toutes les étapes de la démarche.

L'ensemble de l'école est invité à suivre ce dispositif pour les élèves.

SYNLAB Projet « école en transition » (adultes)

## ACCOMPAGNEMENT D'ÉCOLES EN TRANSITION – Formation de proximité

### **Quand un établissement scolaire devient une organisation apprenante**

Dans une organisation apprenante, l'ensemble du personnel apprend en continu et participe activement à l'élaboration des projets de l'école. Pour cela, une culture de collaboration est essentielle.

Travailler à plusieurs sur ces problématiques est souvent bien utile mais il s'avère parfois difficile de rendre ce travail effectif et facile à mener. L'association pourrait aider l'équipe.

Ce suivi se ferait sur le temps des animations pédagogiques.

### **Les bénéfices du travail collaboratif**

Construire de la **cohérence et une continuité dans le projet éducatif** qui peut se mettre en œuvre de façon pertinente au niveau de chaque partie prenante

Faciliter la **résolution des difficultés** rencontrée

Développer un **climat de confiance** au sein de l'équipe éducative

Apporter **gain de temps** et confort aux équipes

Faciliter les **interactions** entre tous les différents acteurs au sein de l'établissement

En même temps la **qualité de l'enseignement s'améliore** via les échanges pédagogiques et le transfert des méthodes utilisées par le collectif éducatif à la classe. Le développement de pratiques collaboratives induit ainsi pour chaque participant au collectif une réflexivité sur sa propre action.

### **Ce que SynLab propose :**

Accompagnement à la co-écriture de votre **projet**.

Diagnostic amont de la coopération et de la culture d'établissement (fondé sur un questionnaire d'auto-diagnostic) ;

Définition en équipe d'une vision ;

Identification de chantiers prioritaires et d'indicateurs de réussite ;

Accompagnement & animation d'ateliers pour la mise en place du projet d'établissement.

Recherche de solutions créatives et innovantes à une **problématique particulière**, impliquant ou non les élèves avec les facilitateurs en intelligence collective.

*L'accompagnement alterne, sur un minimum de 4 demi-journées :*

Des expérimentations concrètes sur le terrain à partir de vos problématiques ;

Un travail collaboratif dans le cadre d'ateliers animés par un (ou des) facilitateur(s) ;

La découverte de méthodes et d'outils

## Evaluation

Évaluation en cours de projet de la pertinence de la pédagogie employée et des adaptations proposées pour répondre aux besoins particuliers des élèves et réajustements.

Évaluation sommative des compétences scolaires du socle commun dans la pédagogie de projet.

Quelques indicateurs d'évaluation : sentiment d'appartenance à un groupe, degré de cohésion du groupe, affinités des élèves, degré d'appropriation des codes de communication des élèves du dispositif par les autres élèves ....

## Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

COPIL à instaurer

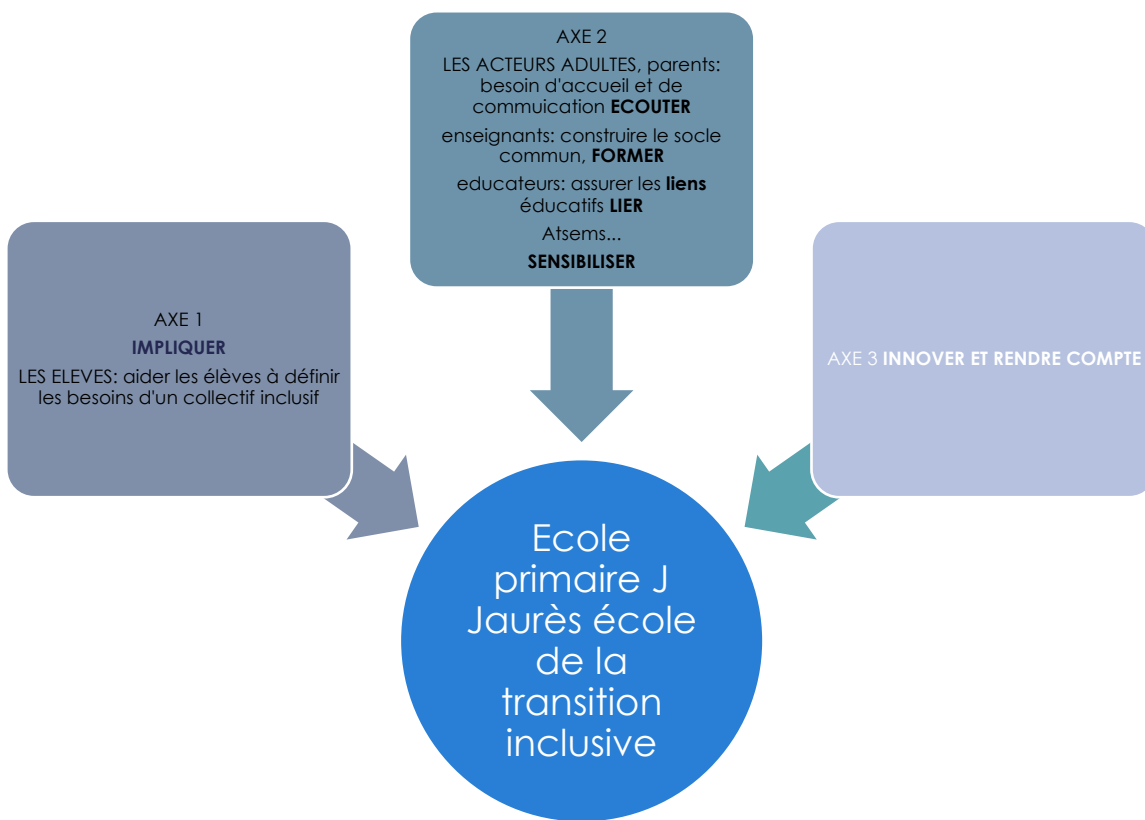
Indicateurs :

Compétences des élèves, développement professionnel des enseignants, leadership et relations professionnelles, environnement et climat scolaire.

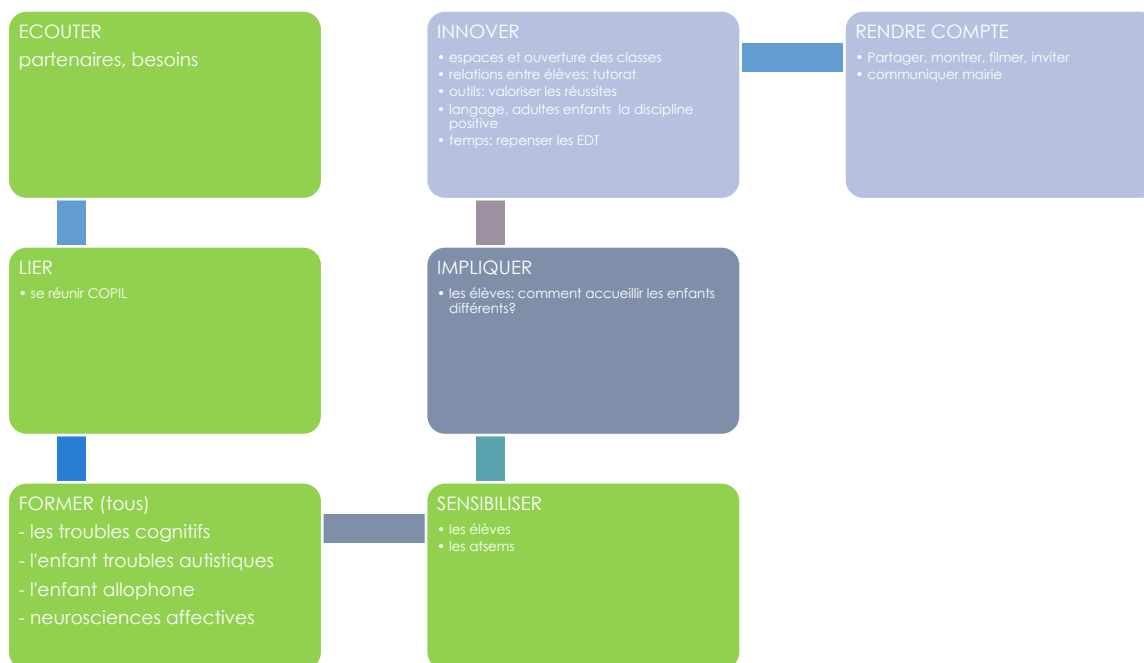
## Temporalité



SCHEMA DU PROJET (1<sup>er</sup> jet)



Les actions :



## Perspectives de formations

2018-2019 : une « semaine » bleue, stages ASH, temps de concertation pour formalisation en équipe.

2019-2020 : perspective voyage ERASMUS sur l'inclusion scolaire en Italie